Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sur l'emploi des ciments fondus.

Nous extrayons les lignes suivantes des « Notes de chronique » annexées au procès-verbal de la séance du 9 juin 1922 de la *Société des ingénieurs civils de France :*

« L'emploi de ces ciments demande des précautions spéciales ; il y a lieu de ne pas employer des mortiers trop secs et plus encore que pour les autres ciments, de laisser la prise s'effectuer à l'abri de la sécheresse.

» Les charges ne doivent pas être appliquées avant que le béton de base ait fait une prise suffisante, pour que l'eau du mortier de chape ne soit pas absorbée par le béton qui doit être lui-même largement mouillé avant l'application. Les mêmes précautions sont à prendre chaque jour à la reprise du travail, ou en cas de réparation et d'extension des travaux.

» Les surfaces anciennes doivent être décapées avec de l'eau acidulée ou chargée de carbonate de soude, mouillées jusqu'à refus et passées à la barbotine avec un pinceau à long poil.

» Enfin, et par dessus tout, il faut éviter tout mélange, même en proportion infime, avec de la chaux ou du ciment d'autre composition. Il est indispensable de ne se servir pour leur emploi que d'appareils (broyeurs, malaxeurs, bétonnières) et d'outils (pelles, griffes, fouloirs, auges, etc.) n'ayant servi à la confection d'aucun autre mortier ou ayant été nettoyés à fond.

» Le prix de ces ciments est assez élevé ; aussi faut-il, dans chaque cas particulier, établir la balance entre la plus-value qu'entraîne leur emploi et les économies qu'ils peuvent procurer par la réduction des frais accessoires et d'entretien ainsi que par la prise de possession plus rapide des ouvrages. »

NÉCROLOGIE

Léon Marguerat.

Né à Lutry le 19 novembre 1876, Léon Marguerat a suivi les écoles primaire et secondaire de cette petite ville puis l'Ecole industrielle qu'il a quittée après le diplôme de sortie en 1892 pour entrer comme dessinateur au bureau des ponts du Jura-Simplon nouvellement créé et dirigé par M. Elskes. Il y resta deux ans. Encouragé par son chef, il reprit les études qu'il n'avait interrompues que pour des raisons provenant de difficultés matérielles. Il suivit le Gymnase mathématique et l'Ecole d'ingénieurs où il obtint son diplôme de constructeur en 1900. Il fit ses premières armes à la Königin-Marienhütte à Zwickau, où il resta une année, revint au Jura-Simplon d'abord au bureau des ponts, puis au Service de la voie. C'est là que M. Manuel vint le chercher pour faire de lui un inspecteur d'exploitation. En 1909 il est adjoint puis, en 1915, chef de l'exploitation. Chargé plus spécialement du service des horaires, il présida à l'organisation de toutes les mobilisations de guerre, en particulier la générale de 1914.

† Léon Marguerat.

Doué d'une intelligence et d'une puissance de travail qui excitaient l'admiration de tous ceux qui le fréquentaient, Léon Marguerat déployait en toute circonstance une volonté éclairée par la raison et le bon sens. Foncièrement droit mais jaloux de conserver son indépendance de jugement, incapable de la moindre flatterie, il passait pour un peu farouche et sauvage et pourtant en dehors du service, avant sa maladie, il était la gaîté même.

Poète à ses heures et musicien il a fait pas mal de petites chansons où il blaguait les travers de son administration, de ses amis et de ses collègues, sans aucune méchanceté. Mais n'aimant pas se mettre en avant, et à l'inverse d'autres, il n'a jamais voulu publier une seule ligne de lui malgré l'insistance de ses camarades.

Epoux modèle et père adorant ses enfants il laisse sa famille dans une immense tristesse, mais pour ses fils un souvenir et un enseignement qui ne pourra que leur être précieux.

SOCIÉTÉS

Section de Neuchâtel de la S. I. A.

Téléphonie sans fil, allumettes, pâte de bois, ciment, champagne.

Le 9 mai, la Section neuchâteloise assistait à une démonstration de téléphonie sans fils. La curiosité scientifique, manifestée à plus d'une reprise, avait poussé la Section au grand complet sur les bancs de l'Ecole de Mécanique. M. Louis Roulet, professeur, expose les principes de télégraphie et téléphonie sans fils avec une rare maîtrise ; même les architectes paraissent y mordre... puis vient la pratique : audition du concert de la Tour Eiffel, prévision du temps, le tout trop souvent interrompu par des pétarades venant de Berne, lesquelles prennent décidément trop de place en regard des mélodies de l'Ile-de-France... Avec la certitude que le temps serait brumeux sur les hauteurs comme apéritif, la séance se

termine comme de juste autour d'une excellente table, au non moins excellent Cercle du Musée.

J'ai déjà en plusieurs chroniques avisé mes nombreux lecteurs de l'amour immodéré de la Section neuchâteloise pour les balades en auto. Pour conserver tout son prestige, le président, M. Prince, se doit d'organiser de temps à autre une petite fête sur pneus.

Le mardi 13 juin, les autos filent sur le Val-de-Travers, où les industriels nous ouvrent gracieusement les portes de leurs usines. D'abord la fabrique d'allumettes : du tronc d'arbre à la boîte empaquetée tous les yeux agrandis suivent les machines qui débitent des allumettes par dizaines de milliers, des boîtes en veux-tu en voilà... les yeux ne sont pas seuls à s'agrandir et je connais tel fidèle membre dont les poches prennent une ampleur augmentée à chaque fabrication ; en sortant il avait au moins sa provision de l'année.

Puis la pâte de bois à Saint-Sulpice, laquelle pâte de bois est près des sources de l'Areuse. Ces sources sont froides et les directeurs de la pâte et du ciment obéissant à une honnête impulsion y avaient plongé de multiples bouteilles, qui à notre arrivée se sont trouvées juste à la température voulue.

Collation.

Puis le ciment : promenade de mineurs dans la montagne, aux carrières, tunnels, etc., fours, moulins, silos, rien ne manquait pour blanchir les habits et confectionner aux ingénieurs aussi bien qu'aux architectes assez de béton dans le cou, la gorge, les voies respiratoires et autres, pour leur faire apprécier à sa juste valeur la fabrication du champagne, exposée brillamment par les propriétaires aux Caves Mauler à Môtiers. La dégustation sur tout ce ciment valait mieux que la théorie.

Le champagne coule à flots, le béton se délaye et c'est dans une atmosphère très sympathique que se termine la course en un souper où la Section, comme souvent répété, montre pour le poisson, — cette fois c'est de la truite — un égal amour que pour l'auto, ce qui est juste, sain, raisonnable et témoigne d'un bon naturel.

J. Béguin.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Zurich, le 7 août 1922.

Aux Sections de la S. I. A. !

Chers Collègues,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à

l'Assemblée des délégués

qui aura lieu à *Soleure, samedi 2 septembre 1922, à 14 h. 20, dans la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville*, suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Veuillez nous communiquer les noms de vos délégués (nombre prévu par le § 28 des statuts du 22 août 1920) et les propositions que vous auriez à soumettre suivant le § 32 des statuts, le tout *15 jours* avant l'assemblée.

Pour le Comité central :

Le président: Rohn. *Le secrétaire:* M. Zschokke.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 14 janvier 1922, à Soleure (*Bulletin technique*, 48e année, p.48 et 58).
2. Service de placement.
3. Renouvellement du Comité central, du président et de deux vérificateurs des comptes et de leurs suppléants.
4. Rapport de gestion et rapport sur les comptes de 1921.
5. Approbation des statuts de la Section de Berne.
6. Propositions à soumettre à l'Assemblée générale :
   a) Nomination de membres honoraires ;
   b) Lieu et époque de la prochaine Assemblée générale.
7. Allocation au « Comité suisse de l'Eclairage ».
8. Démission de l'organisation « Pro Campagna ».
9. Divers (Propositions éventuelles des Sections).

48me Assemblée générale

dimanche 3 septembre 1922 à 10 h. 30, Salle du Grand Conseil Hôtel de Ville, à *Soleure*.

Ordre du jour :

1. Procès verbal de la 47e assemblée générale du 22 août 1920 à Berne (*Bulletin technique*, 46e année, page 273).
2. Rapport de gestion et rapport sur les comptes de 1921.
3. Rapport sur le IVe concours de la fondation « Geiser », distribution des prix et sujets du nouveau concours pour l'année 1924.
4. Proposition de l'assemblée des délégués concernant la nomination de membres honoraires.
5. Lieu et époque de la prochaine assemblée générale.
6. Divers (discussion éventuelle des propositions des Sections).
7. *Conférences :*

a) « Die Verbesserung des Schiffahrtsweges zwischen Base und Strassburg », von Ing. H. E. Gruner, Basel ;

b) « Baugeschichtliches aus Solothurn », von Arch. Schlatter, alt Stadtbaumeister, Solothurn ;

c) « Die Aarebrücken von Solothurn », von Ing. W. Luder, Solothurn.

Les travaux pour le IVe concours de la Fondation « Geiser » seront exposés dans l'antichambre de la salle du Grand Conseil.

Communication du Comité central.

Le Comité central a l'intention de publier, à l'occasion de la prochaine assemblée générale de la Société, un nouveau programme pour le cinquième concours de la Fondation Geiser, en 1924, et invite les membres à lui proposer des sujets de concours choisis dans le domaine de l'art et de la technique et tels que leur étude présente un intérêt technique ou artistique.

Ces propositions devront parvenir au Secrétariat de la Société, Tiefenhöfe 11, à Zurich, le 31 août au plus tard.

Pour le Comité central :

Le président: Rohn. *Le secrétaire.* Zschokke.

BIBLIOGRAPHIE

Le grandi derivazioni d'acqua per produzione di potenza attuate ed in costruzione a tutto 1920 entro i vecchi confini d'Italia. Estratto dagli *Annali* del Consiglio Superiore delle Acque.

M. *Carlo Bonomi*, ingénieur et chef du secrétariat du « Conseil supérieur des eaux » italien, récapitule et commente, dans cette brochure de 29 pages, à l'aide de nombreux tableaux et graphiques, les résultats de l'enquête effectuée par les soins de ce Conseil sur la situation, en 1920, de l'utilisation de l'énergie hydraulique, à l'intérieur des anciennes frontières de l'Italie. La puissance totale aménagée alors était, aux termes des actes de concession, de 1 191 797 chevaux et la puissance des installations en construction, de 381 244 chevaux, les installations de 300HP et plus étant seules visées par l'enquête.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde